

**SPPTU**

**Syndicat des professeures et des professeurs de la Télé-  
université**

4750, ave Henri-Julien Montréal H2T 3E4  
455, rue de l'Église Québec G1K 9H5  
1-800-665-4333  
[www.telug.quebec.ca/lesprofs/spptu](http://www.telug.quebec.ca/lesprofs/spptu)

---

**AVIS DU SPPTU AU COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU RATTACHEMENT DE LA  
TÉLUQ À L'UQÀM**

SUR

LES PROPOSITIONS POUR LE CADRE DE GESTION DU PLAN  
DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION À DISTANCE À  
L'UQÀM. (DOCUMENT DU 22 JUIN 2005)

LE 7 OCTOBRE 2005

---

## **PRÉAMBULE**

Le plan cadre de développement constitue une liste de bonnes intentions et de vœux pieux auxquels les administrations veulent qu'on adhère; les objectifs qu'on nous propose sont irréalistes sans un minimum de conditions qu'il faut leur rappeler: financement, passerelles, ressources, partenariat, politique de la formation à distance, gestion de la tâche, etc... Ce sont les conditions que nous avons discutées et adoptées en assemblée générale lors de la préparation de la Convention collective. Ces conditions sont toujours d'actualité et plus que jamais nécessaires au succès du rattachement.

Au matin du 28 octobre 2005, le rattachement de la TÉLUQ à l'UQÀM sera chose faite; en effet, 60 jours après la publication dans la Gazette officielle du décret ministériel abolissant nos lettres patentes, la TÉLUQ fera officiellement partie intégrante de l'Université du Québec à Montréal.

La TÉLUQ qui sera alors *l'université à distance de l'UQÀM* intègre le vaisseau amiral avec comme objectif avoué de développer au maximum le potentiel de la formation à distance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Université. Forts de cette conviction, les professeures et les professeurs de la TÉLUQ sont prêts à mettre l'épaule à la roue en autant que les conditions soient réunies pour faire de ce voyage que nous entreprenons avec vous, une réussite.

Au cours des deux dernières années, le SPPTU que je représente ici a travaillé très fort pour réunir ces conditions gagnantes:

1. En négociant une convention collective des professeurs calquée et adaptée à 90% sur celle du SPUQ-UQÀM. Ainsi nous plaçons entre les mains des professeurs le développement et la gestion de leur carrière en matière d'évaluation, de promotion, de congé sabbatique, du développement des programmes, des conditions et maintenant de l'équité salariales; nous avons mis en place une structure départementale adaptée aux réalités de la formation à distance dans un cadre universitaire; nous avons négocié des licences d'utilisation de nos œuvres et préservé au maximum les droits d'auteur; nous avons développé un modèle de gestion de la tâche qui pourrait à terme faciliter la circulation des professeurs entre ceux et celles qui enseignent en classe et ceux et celles qui enseignent à distance; nous avons voulu une convention sur cinq ans parce que nous croyons que c'est le temps que ça prendra pour réussir la première phase du rattachement, c'est à dire l'intégration harmonieuse de la formation à distance et de ses artisans au sein de l'UQÀM. D'ailleurs, la plupart des éléments que nous présentons aujourd'hui ont été discutés par les collègues professeurs dans le cadre de la négociation de la convention collective, et dans certains cas, y ont été insérés.
2. En donnant un appui que nous qualifierons de critique à tout le processus organisationnel qui nous amène ici aujourd'hui, soit par les comités de travail mis en place soit par les interventions devant les autorités universitaires au cours desquelles nous avons toujours affirmé notre désir de voir se réaliser ce rattachement dans les meilleures conditions possibles et dans le respect intégral des conventions collectives. Nous n'avons pas été déçus jusqu'ici.

---

Sans faire d'analogie avec les propos d'un cadre supérieur de la TÉLUQ qui travaille présentement à convaincre la population du Québec à bâtir un pays créateur, équitable et souverain (sic), le SPPTU travaille quant à lui à bâtir une université bimodale créatrice, ouverte, mature, prestigieuse et compétente.

Ce préambule terminé, nous aborderons les principales rubriques que constitue le cadre de gestion du plan de développement de la formation à distance à l'UQÀM.

---

## **LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION À DISTANCE**

Pas de doute possible, les conditions gagnantes de la réussite du plan s'articulent autour de trois pôles à savoir :

- l'adoption par les instances et l'adhésion par les professeurs à une politique de la formation à distance
- ensuite l'harmonisation des conventions collectives, notamment par l'intégration d'un modèle de gestion de la tâche d'enseignement qui facilitera la circulation des professeurs entre l'enseignement en classe et l'enseignement à distance
- enfin l'octroi de ressources humaines et financières adéquates.

### **1. UNE POLITIQUE DE LA FORMATION À DISTANCE**

L'assemblée professorale de la TÉLUQ, instance supra académique regroupant tous les professeurs de la TÉLUQ a présenté au printemps 2005 un projet de Politique de la formation à distance qui a fait l'objet de nombreuses discussions et dont l'objectif était de préciser le rôle et la place de l'éducation universitaire à distance à l'UQAM, au Québec et dans le monde.

Voici quelques orientations qu'une telle Politique pourrait avoir :

1. L'éducation universitaire à distance vise à augmenter l'accessibilité à la formation universitaire de qualité, au meilleur coût possible.
2. Afin de développer la qualité de la formation universitaire, l'éducation à distance misera sur l'exploitation du potentiel des technologies et des médias et l'amélioration de la qualité de l'acte pédagogique.
3. Pour favoriser l'autonomie de l'étudiant et permettre l'émergence de communautés d'apprentissage, elle reposera sur le travail en équipe, la formalisation et la structuration des connaissances, l'originalité de ses modes d'encadrement, la technopédagogie, la mise à jour des contenus et la co-crédation des savoirs. Elle s'appuiera à cette fin sur l'expérience de la communauté de professeurs et chercheurs, principaux artisans de l'éducation à distance.

4. L'efficacité pédagogique de l'éducation à distance se mesure doublement : d'abord par l'adéquation entre le projet pédagogique et la population étudiante visée et ensuite, par une relation harmonieuse/rapport équilibré entre l'efficacité et la rentabilité sociale, pédagogique, professionnelle et économique.
5. L'éducation à distance favorise l'émergence de communautés d'apprentissage, et prend en compte des facteurs tels que l'âge, l'égalité des sexes, les handicaps, la langue, la culture et les disparités économiques.

Nous croyons que l'adoption prochaine et rapide d'un texte comme celui-là par les instances académiques de la TÉLUQ et de l'UQÀM devrait inspirer le plan de développement et permettre de mieux justifier les inévitables arbitrages auxquels nous serons confrontés dans l'élaboration finale du plan de développement.

## **2- DES PASSERELLES POUR FAVORISER LES ÉCHANGES**

Tout au long de l'année 2003-2004, le SPPTU et le Conseil professoral ont travaillé au développement d'un système de gestion de la tâche d'enseignement devant servir non seulement à comptabiliser la charge d'enseignement de chaque professeur œuvrant à distance mais également à favoriser les échanges entre les professeurs qui enseignent en en salle et ceux qui enseignent à distance. Nous avons ainsi développé un système de points, compatible avec le système des crédits, système de pointage dont on présente l'essentiel dans le tableau suivant.

Ainsi, dans ce modèle présenté, la charge d'enseignement annuelle d'un professeur TÉLUQ comporterait des activités d'enseignement créditées, pour une valeur totale de 40 points.

<b>Activités d'enseignement</b>		<b>Points</b>
Catégorie	Sous catégorie	
Conception d'un programme	Type I	50
	Type II	50
	Type III	15
Évaluation d'un programme	Baccalauréat, maîtrise, doctorat	15
	Certificats et DÉSS	10
	Programme court	10
Révision d'un programme	Baccalauréat, maîtrise, doctorat	20
	Certificats et DÉSS	15
	Programme court	10
Conception ou révision d'un cours	Type I	50
	Type II	25
	Type III	15
	Évaluation de cours	3
	Mise à jour	5
Encadrement programme	Tutorat programme de 10 étudiants aux études supérieures	1
Encadrement de cours et d'étudiants	Direction d'un essai Codirection d'un mémoire	5
	Direction d'un mémoire Codirection d'une thèse	10
	Direction d'une thèse	20
	Encadrement d'un étudiant dans un cours à contenu ouvert de 3 crédits	1
	Encadrement d'un cours à contenu fermé de 3 crédits	5
	Activités reliées à la gestion de la diffusion d'un cours : par ex., formation, suivi des tuteurs et chargés d'encadrement	2

Dans ce modèle, les activités de conception et de révision de cours ou de programmes sont rattachées à l'un ou l'autre des trois types suivants :

- Le **type I** correspond à une activité où le professeur intervient dans l'idéation et la rédaction d'une majeure partie du contenu et intervient dans toutes les phases de l'élaboration du cours et du programme.
- Le **type II** correspond à une activité de conception où le professeur intervient dans la sélection de documents existants.
- Le **type III** correspond à une activité de conception où l'intervention de la professeure, du professeur est limitée à la direction du projet.

Ce que nous proposons, c'est qu'un professeur qui assume une charge de cours de 3 crédits dans une autre université se voit comptabiliser 10 points dans sa charge annuelle d'enseignement.

Dans ce modèle, un professeur TÉLUQ qui enseigne un cours en salle à l'UQAM se voit créditer de 10 points; un professeur d'une autre faculté qui conçoit un cours à distance de type II par exemple (25 points) se voit créditer de deux charges et demie.

Le SPPTU souhaite attirer l'attention du comité sur l'asymétrie qui est créée dans le cadre de gestion entre la Télug et les facultés dans le processus décisionnel d'approbation de nouveaux cours et de nouveaux programmes. Cette asymétrie pourrait avoir un impact sur la carrière des professeurs de la Télug. Dans le cadre de gestion, on impose aux unités académiques de la Télug de s'entendre avec les unités académiques correspondantes à l'UQAM (unités de programmes, départements, facultés ? ce n'est pas défini) avant que tout projet de développement ne soit recommandé à la commission des études par la commission de la formation à distance (voir le point 2.3). Or la réciproque n'est pas vraie : les « unités académiques » et « instances facultaires » de l'UQAM n'ont pas à s'entendre avec les unités correspondantes à la Télug pour le développement de nouveaux cours et programmes en salle.

Chaque unité académique de l'UQAM (unités de programmes et départements) a donc en propre un ou plusieurs domaines d'enseignement en salle dans lesquels elle a l'initiative indépendamment des unités équivalentes à la Télug. Les unités académiques de la Télug n'ont pas vraiment de tels domaines d'initiative autonome dans le cadre de gestion qui nous est présenté, que ce soit en gestion, en communication,

en psychologie, en informatique, en environnement ou en éducation, qui sont les principaux champs de compétence de la Télunq. Le risque que nous voyons, c'est que les perspectives de carrière professorales soient moins intéressantes et plus limitées pour un professeur de la Télunq après la fusion, et moins intéressante que pour un professeur appartenant aux départements de l'UQAM. Une solution partielle à ce problème consiste à faciliter une certaine mobilité ou une certaine circulation des professeurs entre les départements des différentes facultés et les unités d'enseignement et de recherche de la Télunq, ou à tout le moins entre l'enseignement en classe et l'enseignement à distance<sup>1</sup>.

D'où l'importance des passerelles et des mécanismes favorisant cette circulation.

---

<sup>1</sup> En séance le 7 octobre, il a été proposé une autre solution complémentaire, soit que tous les projets de nouveaux programmes à l'UQAM soient présentés à la commission de la formation à distance pour assurer la prise en compte des possibilités ouvertes par la formation à distance. (NDLE)



### **3- DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES ADÉQUATES**

Parmi les indicateurs du succès du rattachement de a TÉLUQ à l'UQÀM, on trouve notamment l'objectif de concevoir et de produire 500 cours d'ici 2010, de doubler le nombre d'EETC et d'aller chercher les sommes nécessaires pour cela.

Il est clair pour nous que c'est sur ces indicateurs que nous serons principalement jugés à terme; c'est pourquoi il faut rapidement

- procéder au recrutement de nouveaux professeurs et professionnels pédagogiques aptes à concevoir des cours à distance universitaires de qualité; à l'heure actuelle, les professeurs TÉLUQ ont la responsabilité de la diffusion et de l'encadrement de quelques 360 cours. C'est sans compter les nouveaux cours en chantier et les cours à réviser. C'est pourquoi avec une moyenne cible de 6 cours par professeur régulier, nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de compter sur au moins 85 professeurs régulier en 2009 selon le calendrier suivant :

60 pour l'année 2005-2006;  
70 pour l'année 2006-2007;  
80 pour l'année 2007-2008;  
85 pour l'année 2008-2009.

Il faut donc prévoir l'engagement d'au moins 10 nouveaux professeurs par année dès cette année sans compter ceux qu'il faudra remplacer pour cause de départ.

À ces engagement de professeurs, il faut prévoir également ajouter l'engagement de personnel de soutien pédagogique, tels des spécialistes en science de l'éducation des techno pédagogues et des spécialistes à l'encadrement.

- développer des projets porteurs avec les facultés de l'UQÀM, notamment en administration, en éducation, en psychologie et en sciences juridiques. Pour ce faire, il importe de mettre sur pied rapidement une structure organisationnelle qui permettra les échanges et les partenariats optimaux tel que décrit dans le tableau de la page suivante.

<b>UQÀM</b>	<b>TÉLUQ</b>	<b>PROGRAMMES</b>
Faculté des Sciences humaines	UER des Sciences humaines	Psychologie, santé mentale, acc. des aînés
Faculté des Lettres, langues et communication	UER des Lettres, langues et communication	Communication, analyse des médias, langues
Faculté des Sciences	UER des Sciences	Environnement, Informatique, bac en sciences
Faculté des Sciences de l'éducation	UER des Sciences de l'éducation	Formation à distance, technologie éducative
École des Sciences de la gestion	UER Travail, économie, gestion	Tous
Faculté des Arts	UER des Arts	À venir
Faculté des Sciences politique et droit	UER des Sciences politique et droit	À venir

- financer les projets de développement de programme et de cours via un budget spécial de 2 millions par année pendant cinq ans. Tout au cours du processus de rattachement, les deux directions ont toujours insisté sur l'importance de compter sur ce budget de transition pour réaliser les projets. Il s'agit pour nous d'une condition sine qua non de garantie de succès.
- Initier tant les professeurs campus que les nouveaux aux multiples facettes de la formation universitaire à distance notamment via un système de parrainage volontaire et un guide de la formation à distance qui recense les pratiques, les ressources et les produits généralement reconnus et acceptés en formation à distance et qui fixe les pratiques et les normes visant à supporter le développement important que devrait connaître la formation à distance au cours des prochaines années.

## **EN GUISE DE CONCLUSION**

La Convention collective des professeurs de la TÉLUQ est signée depuis le mois de juin 2005. Il est d'ores et déjà établi que le rattachement de la TÉLUQ à l'UQÀM engendrera une série de mesures adaptatives d'un bon nombre d'articles de la convention.

Cela demande du temps, de l'intelligence et de la souplesse pour faire de ce projet un succès. Il nous faut apprendre à nous connaître mutuellement et à partager le plus possible des expériences pertinentes afin d'intégrer harmonieusement les deux cultures propres à la TÉLUQ et à l'UQÀM.

Ce sont les autres travaux "syndicaux universitaires" qui risquent à terme d'avoir plus d'impact comme ceux sur la liberté académique, sur la collégialité et les formes de gouvernances universitaires, sur la mutation du rôle des professeurs, sur l'internationalisation et la mondialisation des savoirs et de l'intelligence, sur la liberté de parole et la critique sociale... Bref ce sont les syndicats de professeurs qui aujourd'hui, au Canada, aux USA et dans plusieurs pays européens, doivent porter, souvent seul, haut et fort les valeurs et les inévitables débats de sociétés qui y sont associés

Il faut donc envoyer le message que le SPPTU n'est pas un problème mais une solution pour la réussite de l'intégration de la Télugu à l'UQAM.

C'est de cette façon que l'UQÀM deviendra vraiment l'Université bimodale recherchée que nous souhaitons.

---